



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

# SALAIRES

## LE SNFOCOS SIGNE L'ACCORD !

**4 octobre 2022**

L'intérêt du personnel l'emporte : **le SNFOCOS signe une augmentation pérenne et immédiate.**

Sans hésitation, le SNFOCOS prend ses responsabilités dans un contexte de perte de pouvoir d'achat sans précédent depuis la crise pétrolière des années 70.

Flash INFO  
SALAIRES 2022

### Signature ce jour pour :



→ une augmentation de la valeur du point **de 3,5 %**  
à effet au **1<sup>er</sup> octobre 2022**



→ soit l'équivalent d'un demi-mois de salaire par an

L'augmentation **de la valeur du point** est la revendication majeure du SNFOCOS depuis des années.

Nous n'entendons pas en rester là et **continuons notre mobilisation** pour obtenir dès l'ouverture de la RPN salaires 2023, en décembre, une nouvelle revalorisation des salaires des salariés de la Sécurité sociale.

**Restons mobilisés car le compte n'y est pas !**

